

CHEMINEMENTS MIGRATOIRES

MALIENS, VOLTAIQUES ET NIGÉRIENS EN CÔTE D'IVOIRE (*)

Ph. HAERINGER

Géographe de l'ORSTOM
Centre de Petit-Bassam (Côte d'Ivoire)

Nous savons que les recensements, aussi raffinés soient-ils dans la formulation de leurs questions, ne sauraient permettre d'appréhender les cheminements réellement suivis par les populations migrantes, qu'il s'agisse de leurs déplacements dans l'espace ou de leur évolution socio-professionnelle. Coupes « transversales » effectuées à un moment quelconque de la turbulence humaine, ils aboutissent seulement à saisir des situations qu'ils ne permettent d'ailleurs pas d'interpréter correctement car ils nous laissent dans l'ignorance des mouvements qui y ont conduit. Même si l'on peut disposer de séries, leur confrontation n'autorise qu'à l'établissement de bilans migratoires montrant, par exemple, telle région se vidant au bénéfice de telle autre. Quand, au lieu de recensements exhaustifs, on effectue des enquêtes socio-démographiques par sondage et que, pouvant ainsi approfondir le questionnaire, on introduit quelques questions rétrospectives, on s'expose à recréer des mouvements fictifs, en tout cas à déformer la réalité. Par

dans l'interprétation des situations globales en renseignant sur les cheminements vrais. L'observation « suivie » proprement dite étant difficilement envisageable sans la mise en place d'un lourd appareil d'observation permanente, la solution la plus immédiatement applicable est celle d'une reconstitution rétrospective des mouvements individuels par le biais d'un entretien biographique. Bien entendu, il n'est pas question de se contenter de quelques illustrations exemplaires ni, à l'inverse, de chercher à soumettre une population entière à un test aussi lourd. Mais un aménagement adéquat de la démarche permet tout de même de toucher des échantillons suffisamment étoffés pour qu'une interprétation statistique soit possible.

Je ne reviendrai pas, les ayant abordés dans des publications antérieures (2), sur les problèmes de sondage ni sur les précautions méthodologiques qu'il convient de prendre pour s'assurer d'une fiabilité raisonnable des renseignements collectés. Je me

donné peut masquer des mouvements intermédiaires éventuellement plus significatifs que la migration enregistrée (1).

Il n'est pas difficile de démontrer que seule une observation systématiquement « longitudinale », consistant à suivre l'individu tout au long de ses pérégrinations, est susceptible de lever toute ambiguïté

mentaire quelques-uns des résultats les plus immédiats issus du dépouillement de 1 200 biographies

(1) Cf. notre étude « L'observation rétrospective appliquée à l'étude des migrations africaines », *Cah. ORSTOM, sér. Sci. hum. vol. V, n° 2, 1968*,

(2) *Op. cit.*, ainsi que « Méthodes de recherche sur les migrations africaines. Un modèle d'entretien biographique et sa transcription synoptique ». *Cah. ORSTOM, sér. Sci. hum., vol. IX, n° 4, 1972*. Communication au Congrès régional africain de population, Accra, 9-18 décembre 1971.

(*) Ce texte constitue la communication de l'auteur au XI^e Séminaire International Africain organisé par l'International African Institute et l'IDEP à Dakar, du 27 mars au 6 avril 1972 (NDLR).

d'Abidjanais. Les résultats qui suivent portent seulement sur les originaires du Mali, de la Haute-Volta et du Niger, trois pays soudano-sahéliens sans débouché maritime, dont la situation par rapport à la Côte d'Ivoire présente donc une certaine similitude ; on verra que les comportements de leurs ressortissants sont cependant très différenciés. Nous nous limiterons d'autre part, dans cette communication, à la mobilité géographique, à l'exclusion donc des changements socio-professionnels et familiaux qui l'accompagnent et qui feront l'objet d'une exploitation ultérieure.

Le groupe des Voltaïques, de loin le plus nombreux, ayant été scindé en deux (les Mossi d'une part, les Voltaïques occidentaux d'autre part), nous disposons ainsi de quatre groupes territoriaux que nous nous appliquons, dans un premier temps, à comparer. Dans un deuxième temps, nous verrons comment, au sein du groupe mossi, qui demeure le plus nombreux, des différences de comportement peuvent être observées au niveau des générations.

L'une et l'autre analyses sont fondées sur une classification des lieux de séjour et sur le regroupement des séjours selon cette classification. Il s'agit donc, en quelque sorte, d'analyses spectrales supposant la dissociation de l'enchaînement chronologique. Celui-ci, bien sûr, n'est abandonné que provisoirement, notre propos, redisons-le, n'étant que de présenter quelques résultats simples.

I. Comparaison des quatre groupes (Maliens Voltaïques occidentaux, Mossi, Nigériens)

Le tableau de la page 199 regroupe l'essentiel

contenterons de le commenter point par point, en introduisant cependant par moments quelques éléments qui lui sont étrangers.

A. GÉNÉRALITÉS

1. L'âge moyen des migrants décroît d'ouest en est, du Mali au Niger (de 35 à 28 ans). Premier indice d'une plus grande maturité de l'immigration malienne en Côte d'Ivoire ? Cette première impression est immédiatement confirmée par la proportion de migrants nés hors du village d'origine (rappelons que nous n'avons affaire qu'à des adultes), proportion qui décroît exactement dans la même direction.

2. L'âge des migrants à leur départ du village natal est moins différencié. Les Mossi partent cepen-

dant trois ans plus tôt que les Maliens (20 ans contre 23).

3. L'ancienneté acquise en qualité de migrant, c'est-à-dire le nombre d'années vécues (où que ce soit) depuis le premier départ du village natal (ou depuis la naissance en cas de naissance sur un lieu d'immigration) est par contre fondamentalement différente d'un groupe à l'autre. Du Mali au Niger, elle décroît progressivement de près de 15 ans à moins de 7 ans.

B. CHEMINEMENTS

4. Comme on pouvait s'y attendre, l'ancienneté en tant qu'abidjanais décroît également dans ce sens (de 9 à 4 ans), mais la proportion des séjours abidjanais par rapport à l'ensemble de la vie migrante est la même dans tous les groupes : à peine plus de 60 %. Toutefois, cette égale proportion ne revêt pas la même signification d'un groupe à l'autre, comme on va le voir.

Séjours dans des centres urbains

5. C'est ici que les différences sont les plus accusées et toujours dans le même sens. Le Malien d'Abidjan consacre plus du quart de son temps à séjourner dans des centres qui ne sont pas Abidjan, tandis que le Nigérien n'en consacre que 6 %. Les Voltaïques, comme toujours, ont des attitudes intermédiaires, encore que ceux de l'ouest du pays sont très proches, de ce point de vue, des Maliens.

6. Si l'on examine le détail, on découvre un autre élément plaçant les Maliens en tête : ce sont eux qui suivent les parcours les plus variés, traversant volontiers leurs frontières dans des directions autres que celle de la Côte d'Ivoire pour séjourner notamment

est sur l'une des routes d'Abidjan. En contre-point, les Nigériens sont ceux qui se limitent le plus strictement aux centres de leurs pays d'origine et d'adoption bien que la Haute-Volta ou le Ghana constituent des passages obligés entre Niamey et Abidjan.

7. Cependant, ce sont les centres des pays d'origine qui occupent le plus de place dans les cheminements ; et avant tout, bien sûr, Bamako pour les Maliens, Bobo-Dioulasso pour les Voltaïques occidentaux, Ouagadougou pour les Mossi et Niamey pour les Nigériens.

8. Quant aux centres du pays d'accueil, c'est-à-dire ceux de la Côte d'Ivoire moins Abidjan, ils sont très nettement sélectionnés en fonction de leur situation par rapport à Abidjan, la capitale apparaissant bien comme l'objectif privilégié. Bien que la Côte

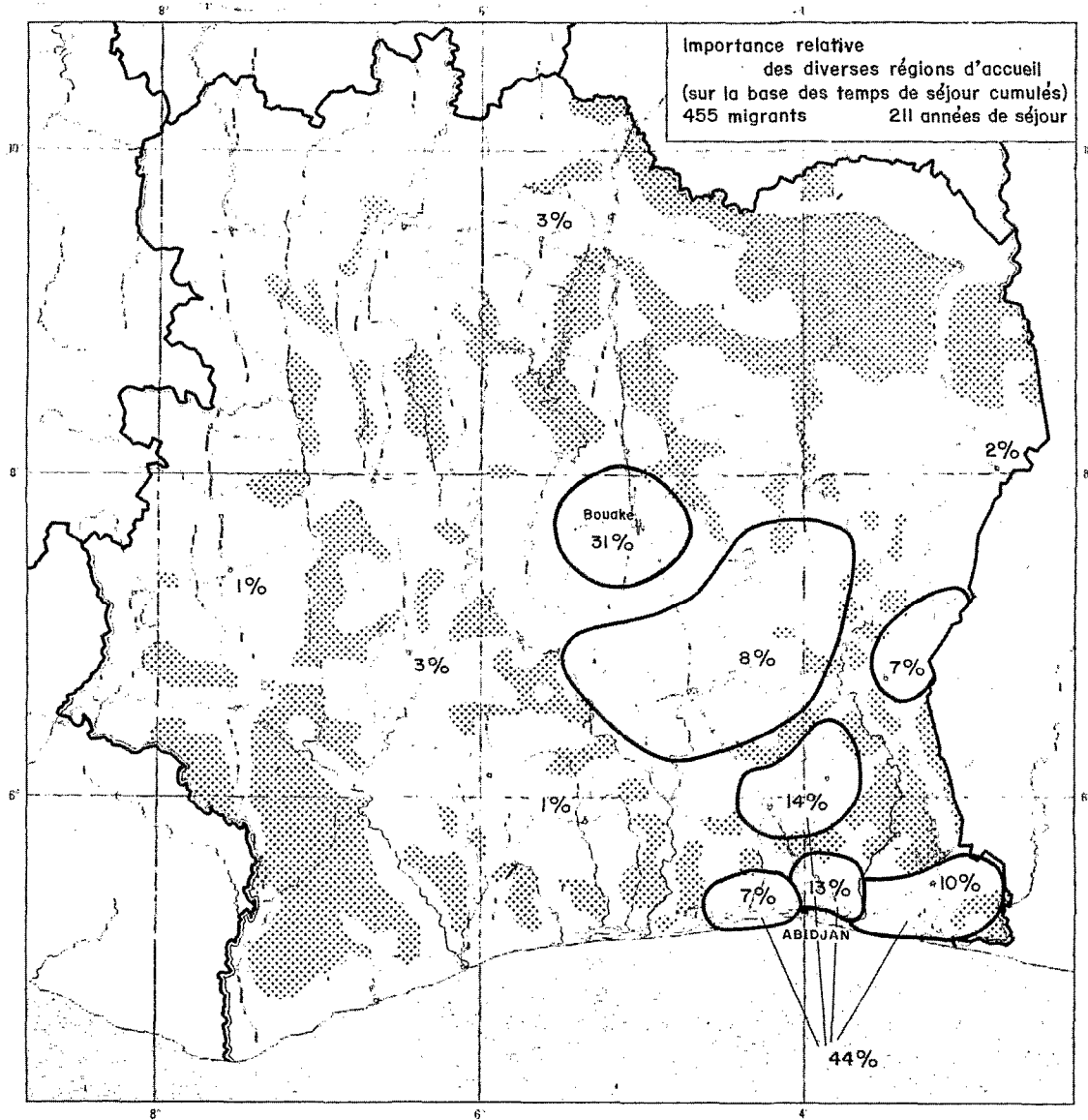


FIG. 1. — Etapes urbaines en Côte d'Ivoire.

TABLEAU I

	MALIENS	VOLTAÏQUES OCCIDENTAUX	MOSSI	NIGÉRIENS
Taille de l'échantillon	(93)	(88)	(229)	(75)
Age au premier départ	23,5 ans	21 ans	20,5 ans	21,5 ans
Durée de vie migrante	14,5 ans	12,7 ans	10,2 ans	6,9 ans
<i>dont :</i>				
<i>Abidjan</i>	8,8 ans	8,1 ans	6,5 ans	4,1 ans
61 %		64 %	63 %	60 %
<i>Autres centres</i>				
du pays d'origine	16,5 %	15,3 %	8,7 %	3,8 %
de Côte d'Ivoire	4,4 %	7,6 %	2,9 %	2,3 %
d'un autre pays	5,4 %	2,1 %	2,2 %	—
TOTAL	3,8 ans	3,2 ans	1,4 ans	0,4 ans
26 %		25 %	14 %	6 %
<i>Brousse</i>				
au pays d'origine	—	2,8 %	1,5 %	—
en Côte d'Ivoire	6,5 %	5,0 %	11,2 %	0,9 %
dans un autre pays	—	—	0,2 %	—
TOTAL	0,9 an	1,0 an	1,3 an	0,06 an
6,5 %		8 %	13 %	1 %
<i>Village d'origine (moins les congés)</i>	0,9 an	0,34 an	1,0 an	2,3 ans
6 %		3 %	10 %	33 %
<i>Mobilité inter-régionale totale</i>				
nombre de séjours	3	2,2	2,5	6,3
durée moyenne d'un séjour	4,7 ans	5,6 ans	4 ans	1,1 an
<i>Mobilité intra-urbaine (à Abidjan)</i>				
nombre de résidences	2,1	2	2	1,3
stabilité moyenne	4,2 ans	4 ans	3,2 ans	3,2 ans
<i>Congés au village (moins de trois mois)</i>				
fréquence pour dix ans de séjour en CI ...	1,8	1,2	1,6	0,3

d'Ivoire comporte autant de centres dans sa partie occidentale que dans sa partie orientale, c'est à peu près exclusivement dans celle-ci qu'opèrent les migrants rencontrés à Abidjan, et particulièrement sur l'axe ferroviaire Bouaké-Abidjan. La fonction de ville-relais de Bouaké ressort très nettement, mais ce sont les petites villes satellites de la capitale (dans un rayon d'une centaine de kilomètres) qui jouent le premier rôle.

Séjours ruraux

9. Les séjours ruraux tiennent une place sensiblement moins importante que les séjours urbains mais restent un élément très appréciable des cheminement polarisés par la capitale ivoirienne. Une fois de plus les Nigériens sont peu concernés, mais pour les trois autres groupes le classement est enfin renversé : les Mossi s'attardent plus dans les campagnes (13 % de la durée de leur vie migrante) que les Voltaïques de l'ouest, et ceux-ci plus que les Maliens.

10. La quasi-totalité de ces séjours s'effectuent en Côte d'Ivoire forestière, mais de façon presque aussi sélective et orientée que cela fut constaté pour la fréquentation des centres. A peu de chose près, seule la moitié orientale de la forêt ivoirienne (à l'est du Bandama) est concernée, encore que l'on constate une plus grande fréquentation des régions occidentales par les migrants les plus jeunes. C'est, là encore, la région d'Abidjan qui joue le rôle le plus important, mais la « boucle du cacao » est également très sollicitée.

Retours dans le village d'origine

11. Nous n'enregistrons dans cette rubrique que les séjours de plus de trois mois, excluant ainsi les simples congés qui ne constituent pas à proprement parler des changements de résidence et seront examinés plus loin. Le fait saillant, ici, vient des Nigériens qui continuent, en dépit de leur mouvement vers Abidjan, à vivre le tiers du temps dans leur village d'origine (suivant le plus souvent le modèle de la

migration saisonnière, avec la poursuite systématique des activités agricoles villageoises en saison des pluies). Les Mossi consacrent eux-mêmes dix pour cent de leur temps à ces retours, mais ce taux est sensiblement plus faible pour les deux autres groupes.

C. MOBILITÉ INTER-RÉGIONALE TOTALE

12. Le rythme saisonnier de la migration nigérienne apparaît bien ici. Bien que son champ migratoire soit le moins varié, le Nigérien est de loin celui qui se déplace le plus fréquemment : plus de six fois en sept ans de vie migrante, cette moyenne masquant d'ailleurs le rythme le plus habituel, celui d'un déplacement tous les six mois. Pour les autres groupes, la durée moyenne d'un séjour, où que ce soit, est de 4 à 6 ans : ce qui correspond à 2 ou 3 séjours pour 10 à 15 ans de vie migrante.

D. MOBILITÉ INTRA-URBAINE (A ABIDJAN)

13. Si l'on exclut la mobilité interne aux « cours » (changement de logement à l'intérieur d'une même cour locative), on constate un changement d'adresse tous les trois ou quatre ans. Deux fois sur trois il

s'agit en même temps d'un changement de quartier. Sans qu'il y ait une très grosse différence de comportement par rapport aux autres groupes, les Maliens se révèlent les plus stables. Généralement commerçants, ils ont tendance, ainsi que les Nigériens, à demeurer dans des quartiers anciens, tandis que les Voltaïques (généralement manœuvres) cherchent à se rapprocher des zones industrielles.

14. Deux observations plus intéressantes peuvent être faites : les mouvements se font toujours soit d'un quartier ancien à un quartier nouveau, soit d'un quartier officiellement loti à un quartier spontané illégal, et pratiquement jamais dans les sens inverses. Les extensions spontanées récentes (telles que Marcory 3 et Abobo) ne sont donc pas spécialement la création de nouveaux migrants en instance d'intégration dans le milieu urbain. Elles reçoivent plus des deux tiers de leur population des autres quartiers d'Abidjan et ne constituent donc que pour peu de gens le premier point de chute dans la capitale ivoirienne. Cependant, la rareté des mouvements allant des quartiers spontanés anciens ou nouveaux aux quartiers lotis et équipés démontre le caractère irréversible de l'urbanisation sauvage.

TABLEAU 2

MOSSI	NÉS AVANT 1940		NÉS APRÈS 1940
	Six premières années après le premier départ	Migration complète	
Taille de l'échantillon	(74)	(105)	(124)
Age au premier départ	25 ans	23 ans	18,5 ans
Durée de vie migrante	6 ans	15 ans	6,2 ans
dont :			
Abidjan	4,6 ans	10 ans	3,4 ans
	76,5 %	68 %	55 %
<i>Autres centres</i>			
de Haute-Volta	—	8 %	10,5 %
de Côte d'Ivoire	3 %	3 %	3,0 %
d'un autre pays	2 %	2,5 %	1,5 %
TOTAL	0,3 an	2 ans	1 an
	5 %	13,5 %	15 %
<i>Brousse</i>			
en Haute-Volta	2,5 %	1,3 %	1,5 %
en Côte d'Ivoire	11,3 %	10 %	13,5 %
dans un autre pays	0,2 %	0,1 %	—
TOTAL	0,8 an	1,7 an	1 an
	14 %	11,5 %	15 %
<i>Village d'origine</i> (moins les congés)	0,3 an	1 an	1 an
	4,5 %	7 %	15 %
<i>Mobilité inter-régionale</i>			
déplacement tous les	3,5 ans	5 ans	2,5 ans
<i>Mobilité intra-urbaine</i> (à Abidjan)			
déplacement tous les	7,5 ans	7,5 ans	4,5 ans

II. Comportement comparé des jeunes et des aînés (Mossi)

L'évolution des comportements selon les générations est moins aisée à étudier qu'il le paraît au premier abord. Les diverses générations n'étant évidemment pas parvenues au même stade de leur vie migrante, une comparaison globale (du moins au niveau de cette analyse « spectrale ») n'est pas entièrement probante. Seuls les débuts des aînés sont directement comparables — avec quelques précautions — aux récentes pérégrinations des plus jeunes. Cette comparaison faite, il n'est cependant pas sans intérêt de confronter globalement la vie de deux générations afin d'appréhender aussi les changements imputables au vieillissement des générations.

En fait de générations, il n'est guère possible d'en distinguer plus de deux. La croissance d'Abidjan n'a acquis une certaine ampleur qu'après 1945 et notre échantillon est trop faible pour toucher en nombre suffisant les survivants des premières vagues. Nous avons opté pour une césure placée à l'aube de l'année 1940, ce qui, en général, partage notre échantillon en deux moitiés. Ceux qui sont nés avant cette date (en moyenne autour de 1935) ont généralement quitté leur village avant les indépendances, et les autres après.

S'agissant des Mossi (les seuls que nous présentons ici), les plus jeunes, selon la définition ci-dessus, totalisent en moyenne six années de vie migrante. Aussi avons-nous extrait chez les aînés les six premières années de leur migration, en ayant pris soin d'éliminer ceux qui, au bout de ce laps de temps, ne

se trouvaient pas présents à Abidjan (donc, entre autres, ceux qui n'avaient pas encore atteint cette ville). Nous disposons donc de trois séries de taux, dont la comparaison conduit aux observations suivantes.

1. Les Mossi quittent aujourd'hui leur village beaucoup plus jeunes que ne l'ont fait leurs aînés.

2. Les étapes urbaines intermédiaires entre le village et Abidjan jouent aujourd'hui un rôle considérablement accru (+200 % pour les six premières années).

3. Ce changement est entièrement imputable aux centres de la Haute-Volta, auxquels les migrants actuellement en route pour Abidjan ou de retour de cette ville consacrent 10 % de leur temps.

4. Les étapes rurales conservent leur importance ancienne (15 % pour les six premières années), mais on note en même temps qu'elles s'effectuent plus en début de migration que par la suite.

5. La fréquentation du village d'origine est beaucoup plus importante qu'elle ne l'était autrefois (+200 % pour les six premières années).

6. Au total, la mobilité inter-régionale s'est sensiblement accrue, mais parallèlement elle se ralentit lorsque l'ancienneté s'accroît.

7. Enfin, les déplacements à l'intérieur d'Abidjan sont également plus nombreux qu'ils ne l'étaient auparavant.

Manuscrit reçu au S.C.D. le 2 juillet 1973

Erratum

Une erreur, que nous constatons à la lecture des épreuves, illustre bien les pièges que comporte l'interprétation de résultats biographiques. Le lecteur aura peut-être relevé une contradiction entre les tableaux 1 et 2 à propos de la mobilité intra-urbaine des Mossi. Ceux de notre échantillon ont pourtant effectivement conservé la même adresse abidjanaise en moyenne pendant 3, 2 ans bien qu'on n'enregistre un déménagement que pour 4 à 7 ans de séjour selon les classes d'âge. C'est que dans le calcul du premier chiffre intervient fatalement un séjour inachevé, le dernier. La même remarque vaut pour l'indice de mobilité inter-régionale totale. Notre erreur fut de l'oublier un instant en affirmant, au paragraphe 13, que les Mossi changeaient d'adresse tous les 3 ans à Abidjan. Mais nous n'étions pas plus fondé à indiquer, dans le tableau 2, qu'un déplacement intervenait tous les 4, 5 ans chez les jeunes, tous les 7, 5 ans chez

les aînés, bien que ces chiffres représentent exactement le rapport existant entre le nombre de déménagements enregistrés et la durée totale des séjours abidjanais. En toute rigueur, la durée du dernier séjour, celui qu'interrompt artificiellement l'interview, devrait être écartée du calcul. Et le résultat serait très différent. Il reste que ces indices non pas faux mais arbitraires gardent toute leur valeur dans notre entreprise de comparaison entre groupes nationaux ou groupes d'âge.

Indiquons, pour lever une dernière ambiguïté, que ces déplacements intra-urbains sont considérés ici indépendamment de toute migration hors de la ville pouvant éventuellement s'intercaler entre deux séjours à une même adresse. Ainsi le roulement que l'on peut constater dans l'occupation des logements abidjanais est-il supérieur à celui que suggèrent les chiffres ci-dessus.

On voit à ces remarques par quelles aridités on doit passer dans un domaine pourtant passionnant.